

Rosario Coluccia

2.4. Révision des articles

La structure rédactionnelle du DÉRom repose sur une organisation complexe :¹ les détails de la procédure et les étapes du travail,² bien connus en interne par les membres du projet, pouvaient jusqu'ici être déduits de la consultation attentive du site du projet ; dès maintenant, grâce à ce volume, ils seront accessibles à tous. Avec un effort louable de transparence, l'ensemble des contributions ici réunies, dans la variété de leurs articulations et de leurs approches méthodologiques, met la communauté scientifique en état d'évaluer non seulement les résultats obtenus, mais aussi l'organisation opérationnelle d'une entreprise sagement coordonnée qui a montré, dès le départ, une forte vocation presque naturellement supranationale, tant par l'objet de sa recherche que par la composition du groupe de travail, formé par des spécialistes d'origine et de formation académique variées et de plus appartenant à des générations différentes.

Les rédacteurs des articles, formés à la logique scientifique du projet et à ses procédures de mise en œuvre, entreprennent la rédaction de chaque article sur la base d'une série prédéterminée de matériaux et de sources de consultation obligatoire. Ils déterminent structure et commentaire, et enfin soumettent le résultat de leur travail à une première phase d'évaluation par les réviseurs. L'équipe de révision est organisée de manière à ce que les rédacteurs puissent disposer au moins d'un spécialiste (mais ils sont presque toujours en plus grand nombre) pour chacune des variétés romanes considérées par le DÉRom.

Les réviseurs des différents domaines géolinguistiques reçoivent ainsi la première version d'un article, qui normalement se présente sous un aspect qui est bien loin d'être brut ou mal ébauché, et qui du point de vue de la forme, en tout cas, est déjà bien agencé. La réalisation de cette excellente base formelle, ouverte à des reformulations ultérieures, est garantie par la présence d'une structure argumentative commune et rigide empêchant toute déviation individuelle, et ce grâce à un schéma informatique prédéfini et inviolable.³

Dans une telle architecture, les tâches des réviseurs sont explicitées par le Livre bleu (Buchi 2011), outil opérationnel dont la version à jour est consultable

¹ Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent à Marco Maggiore (post-doctorant au DÉRom, ATILF, Nancy) pour la traduction de l'italien de notre texte et à Jean-Luc Benoit (ingénieur d'étude au CNRS, ATILF, Nancy) pour sa révision stylistique.

² Pour une description précise des différentes étapes du travail rédactionnel au sein du DÉRom, nous renvoyons à Andronache (à paraître).

³ Cf. le chapitre 2.3. « Traitement informatique » dans ce volume.

(en mode rédaction) sur le site du projet et que, grâce à une consultation fréquente, chaque collaborateur du DÉRom finit presque par mémoriser de manière involontaire. Voici donc le paragraphe du Livre bleu consacré aux devoirs des réviseurs : « Ils [les réviseurs] vérifient, pour le domaine géographique dont ils ont la responsabilité, l'exactitude des données et la justesse des analyses proposées et envoient leurs propositions de modifications aux rédacteurs » (Buchi 2011, 36).

En d'autres termes, le réviseur a essentiellement les tâches suivantes : 1. vérifier l'utilisation correcte des sources examinées par le rédacteur ; 2. suggérer, là où cela lui semble opportun, des ajouts à la base documentaire et des lectures spécifiques sur des éléments déterminés ou sur des phénomènes linguistiques particuliers ; 3. réfléchir sur l'organisation des matériaux et sur la structure globale de l'article.

Les considérations qui suivent n'aspirent pas à fournir une espèce de vademecum général, qui puisse réunir tous les modes d'intervention possibles du réviseur, en soupesant le pour et le contre de chaque choix éventuel et de chaque solution proposée. Une contribution qui rassemblerait, de manière un peu confuse, une série détaillée d'interventions suggérées par un réviseur aux rédacteurs, en vérifiant leur acceptation ou leur refus, indiquerait bien sûr la dialectique positive qui caractérise l'activité du DÉRom en entier, mais ne serait sans doute pas d'un grand intérêt ici.⁴ En procédant de manière concrète, on analysera ici quelques étapes pratiques, contrôles prudents et applications *in re* des principes qui inspirent le travail du réviseur, à partir de l'ensemble des articles du DÉRom publiés à ce jour.

Pour des raisons qu'on peut aisément deviner – et aussi pour éviter de surcharger ce chapitre par une exemplification trop importante –, je concentrerai ci-après l'attention sur la situation italienne. Les remarques à caractère général sur le segment italien pourraient, avec les adaptations nécessaires, être appliquées aussi aux autres domaines du monde roman, que rédacteurs et réviseurs doivent parcourir de manière patiente et systématique lors du processus de rédaction.

La première étape du travail de chaque rédacteur consiste en la consultation et en l'examen des études et des sources, certaines générales, d'autres spécifiques, que recense la « Bibliographie de consultation et de citation obligatoires » du projet.

Voici la liste des lectures de nature générale indispensables pour une première vue d'ensemble, énumérées selon le système de sigles utilisé dans le DÉ-

⁴ Pour une description minutieuse des processus décisionnels mis en œuvre par les rédacteurs du DÉRom lors de leurs échanges avec les réviseurs, cf. Delorme 2011.

Rom (il s'agit d'ouvrages en grande partie très connus et d'abréviations transparentes, dont on trouvera le développement ci-dessous sous 4.2.) : MeyerLübkeGRS (ou MeyerLübkeGRL), REW₃, JUD,ASNS 127, RohlfS,IF 49, RohlfS,ZrP 52, FEW, LausbergSprachwissenschaft (ou LausbergLingüística ou LausbergLinguistica ou LausbergLingüística), HallPhonology, LEI, SalaVocabularul, DOLR, StefenelliSchicksal, ALiR, PatRomPrésentation, PatRom.

Suit une liste de lectures centrées sur le vaste domaine italo-roman, représenté par le sarde, l'italien, le frioulan, le ladin et le romanche : SalvioniPostille, Salvioni,RIL 32, Salvioni,RDR 4, Prati,AGI 17, Merlo,AUTosc 44, Merlo,BF 10, Merlo,RIL 81/83/84/85/86, Faré, Tropea,QFLSic 2, LEI, AIS.

Le relevé se termine enfin par les principaux répertoires et outils de référence pour le sarde : Wagner,ASNS 160, Wagner,AR 19/20/24, DES, PittauDizionario, AIS ; pour l'italien : LEI, DELI₂, GAVI, TLIO, AIS ; pour le frioulan : Pirona_{N2}, Iliescu,RRL 17, DESF, AIS, ASLEF ; pour le ladin : EWD, Gsell,Ladinia 13/14/15/16/17, AIS, ALD-I, ALD-II ; pour le romanche : DRG (à défaut LRC), HWBRätoromanisch, AIS.

On ne s'étonnera pas du fait que certaines sources (comme exemple, je me limiterai à citer le LEI et l'AIS) soient répétées dans plusieurs listes, compte tenu de la nature partiellement superposable et variable des différents segments. Cette ample base bibliographique et textuelle (à ne pas oublier !) doit être multipliée pour tous les domaines de l'espace linguistique roman pour lequel chacun est soumis à la même grille de détection méticuleuse : sur une telle base, on applique le dépouillement des données lexicographiques, en choisissant les formes pertinentes des différentes variétés linguistiques. Ces formes, organisées et structurées de manière raisonnée, composent la première rédaction, nécessairement provisoire, de l'article du DÉRom soumis à la vérification par les réviseurs.

Contrairement à la « Bibliographie de consultation et de citation obligatoires », l'ensemble des sources consultables est par définition ouvert. Sur une proposition de Marco Maggiore, la liste des sources potentielles pour l'ancien italien s'est ainsi enrichie récemment du TLAVI d'Alessandro Aresti, répertoire onomasiologique de lemmes tirés de recueils lexicaux du Moyen Âge, qui est désormais utilisé dans le projet comme source de consultation facultative.

Une fois que la première phase de rédaction est achevée, s'impose l'exigence de vérifier si la structure de l'article, qui se présente de façon encore provisoire, a besoin de documentation complémentaire ou d'autres contrôles (proposés soit par le réviseur, soit par le rédacteur). La réponse, liée aux nécessités scientifiques dérivant de la nature et de la structure de l'article, est normalement affirmative, comme le montrent les quelques exemples qui suivent, que j'ai essayé, pour des raisons pratiques, de regrouper par types. Évidemment, la

consultation intégrale des articles téléchargeables sur le site amènerait à accroître de façon exponentielle les résultats de ce dépouillement.

1. Sources textuelles, consultées directement à partir de leurs éditions (qui ne sont pas nécessairement pourvues de glossaires), ainsi, pour citer un exemple de l'italien méridional, ScuolaSicDiGirolamo (cité par Florescu 2010–2012 in DÉRom s.v. */laks-a-/ II.).
2. Des études spécifiques consacrées à une variété ou à une sous-variété particulière de l'espace roman, comme BenincàEsercizi et Faggin pour le frioulan (cité par Cadorini 2012 in DÉRom s.v. */lun-a/).
3. Des ouvrages fondamentaux de grammaire historique et de linguistique romane, essentiels pour l'interprétation de phénomènes spécifiques qui, sans eux, resteraient sans explication. Par exemple, le recours à RohlfsGrammStor et CastellaniGrammStor est fréquent.
4. Choix entre diverses sources disponibles, dans le cas où elles offrent (potentiellement) les mêmes matériaux. Par exemple, on a constaté que GAVI, ouvrage méritoire mais qui appartient à une phase dépassée de la lexicographie italienne, doit être, de fait, remplacé par TLIO, qui est fondé sur des dépouillements de première main et est fondamentalement complet et méthodologiquement adéquat. Pour les états de langue postérieurs au 14^e siècle, on suggère l'utilisation des dictionnaires usuels (GDLI) et des bases de données (LIZ, BiblItal etc.) de l'italien. Mais dans un ouvrage comme le DÉRom, qui met l'accent plutôt sur les attestations le plus précoces des idiomes romans, le dépassement de la limite chronologique de l'ancien italien est effectivement peu courant.

Une opération qui est beaucoup plus délicate consiste en l'établissement de la structure de l'article. On parlera bientôt des importantes nouveautés méthodologiques introduites par le DÉRom ; pour l'instant, on peut se contenter de vérifier, à travers la discussion de quelques cas, la conséquence concrète que la méthodologie a dans la détermination de la forme de l'article.

Examinons l'article */βi'n-aki-a/ s.f. 'produit du pressurage du raisin' (Deforme 2010–2012 in DÉRom). La structure de cet article distingue entre deux valeurs sémantiques fondamentales, celle de 'marc de raisin' (I.), relativement répandue (en sarde, italien, francoprovençal, occitan, gascon et catalan) et pourvue d'attestations anciennes et modernes, et celle de 'plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré' (II.), limitée à une zone assez restreinte et caractérisée par des attestations sporadiques et tardives : frioul. *vinàcie* s.f. 'plante potagère de la famille des polygonacées, aux feuilles allongées vert foncé, dont le goût est acide (*Rumex acetosa* L.), oseille' (Pirona₂ ; AIS 627 p 329), romanch. *vinatscha* 'fruit rouge, charnu, allongé et acide,

disposé en grappes pendantes, d'un arbuste buissonnant épineux, à feuilles dentées en scie et à fleurs jaunes (*Berberis vulgaris* L.), fruit de l'épine-vinette' (HWBRätoromanisch). Le commentaire de l'article indique que « des considérations d'ordre sémantique, historique et géolinguistique [...] conduisent à postuler un développement sémantique ancien et régional, intervenu en protoroman nord-occidental, et dont est résulté, sur la base d'une analogie, le sens de 'plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré' ». Si cette analyse a, certes, ses mérites, la chronologie (absence d'attestations anciennes sous II.) et l'aréologie (type II. réduit au frioulan et au romanche) pourraient également amener à penser qu'il s'agit de développements idioromans isolés et récents, limités à des territoires caractérisés par des conditions d'affinités linguistique et culturelle. Dans des cas de ce type, le réviseur se limite à exprimer ses doutes, la responsabilité définitive des choix incombant au rédacteur et, en dernière analyse, à la direction scientifique du projet.

La structure interne de l'article */'kuɛr-e-/ v.tr. 's'efforcer de trouver ; avoir le désir (de) ; exprimer (un désir) de manière à (en) provoquer la réalisation' (Maggiore 2012/2013 in DÉRom ; cf. aussi Maggiore 2014) se prête à des considérations méthodologiques encore plus intéressantes. L'innovation la plus évidente de l'article, par rapport à l'étymologie proposée par REW₃ s.v. *quaerēre* 'fragen ; fordern', est représentée par une deuxième base */kue'r-i-/ (flexion innovante en */-i-/), qui présente les mêmes sens ('chercher', 'vouloir' et 'demander') que la première. Du point de vue géolinguistique, cette deuxième base occupe une zone continue plutôt compacte, qui comprend l'italien septentrional, le frioulan, le ladin, le romanche (bas-engadinois), le français, le franco-provençal, l'occitan, le gascon et le catalan.

Dans un travail de grande importance méthodologique, que j'ai eu le plaisir de lire en avant-première, la genèse de cette situation est expliquée ainsi :

« Postuler neuf créations idioromanes indépendantes est bien évidemment exclu : une telle coïncidence ne s' imagine tout simplement pas. Pour ce qui est de l'hypothèse d'une création idioromane (par exemple française) du Moyen Âge qui aurait été empruntée sub-séquentiellement par les autres langues romanes, elle nous paraît peu probable aussi, car plusieurs des idiomes concernés – notamment le frioulan, le ladin et le romanche – occupent des aires périphériques et isolées de la Romania : si quelques emprunts (entre le franco-provençal et l'italien septentrional ou entre l'occitan et le catalan, par exemple) ont pu intervenir, en imaginer huit paraîtrait vraiment excessif. L'hypothèse la plus en phase avec les données, marquées par une distribution aréale large, y compris dans des zones marginales et conservatrices, est dès lors celle d'un changement de classe flexionnelle intervenu à époque protoromane : sur la base de la comparaison entre les neuf cognats (italien septentrional *cherire*, frioulan *cirî*, ladin *chirî* etc.), on reconstruira leur ancêtre commun, protoroman */'kuɛr-i-/ (infinitif : */kue'r-i-re/). Fr. *quérir* et ses congénères sont donc à considérer comme héréditaires. » (Maggiore/Buchi 2014, 316)

Il ne fait aucun doute qu'il serait antiéconomique de postuler neuf développements morphologiques indépendants et sans aucune relation réciproque. Mais les choses peuvent être vues dans une perspective un peu différente, si l'on prend en considération l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'un développement lié à un seul lexème, mais d'une évolution romane générale, typique d'un territoire très vaste. En principe, on ne peut pas écarter *a priori* la possibilité de contacts entre des zones différentes de l'espace linguistique roman, grâce auxquels une forme innovante, développée dans une certaine zone, aurait été transmise à d'autres variétés appartenant à des territoires contigus, marqués au plan historique par des rapports de relations réciproques et d'échanges. Cela pourrait être le cas ici pour le français et l'italien.

Dans les parlers italoromans, le passage de verbes dont la flexion est issue du type en */'-e-/ au type *-ire* est en effet bien connu et largement attesté :

« Dalla coniugazione in *ě* provengono il toscano *fuggire, cucire, offrire, soffrire, capire, rapire, fallire, digerire, carpire, tradire*. Dai dialetti antichi : *perdire*, genovese *rompir*, veneziano *querire*, padovano *nascire, cognoscire* ; da quelli moderni : piemontese *rùmpí, gümí* 'gemere', veneziano *cadír, sernir*, ferrarese *cuivír* 'chiudere', abruzzese *pəti* 'mendicare', *recepí* 'ricevere', a Veroli *pərdí*, a Orvieto *ninguí* 'nevicare' (*ninguere*) » (Rohlf'sGrammStor 2 § 616).

Il s'agit donc d'un phénomène de vaste ampleur. La base supposée */'kuer-i-/ ne doit pas être considérée comme séparée des autres types lexicaux énumérés ci-dessus, et il est difficile de déterminer avec certitude absolue s'il s'agit d'un résultat innovant mûri déjà à l'époque protoromane ou plutôt d'un développement plus tardif. Si *fugire* au lieu de *fugere* est « condannato dal grammatico Probo » (Väänänen 1971, 234 § 312), et donc sûrement attesté en latin (cf. Jatteau 2012/2013 in DÉRom s.v. */'ϕug-e-/), on ne peut pas avoir la même certitude pour plusieurs autres lexèmes qui pourraient appartenir à la série : dans ces derniers cas, il vaudrait mieux que le rédacteur envisage, avec précaution, les diverses hypothèses génétiques possibles.

L'article de Maggiore/Buchi (2014) est important du point de vue méthodologique, dans la mesure où il relance le débat sur une question capitale de l'étymologie romane : on se demande quel poids attribuer, dans le processus de détermination des bases auxquelles remontent les issues romanes, à la documentation fournie par le latin écrit d'un côté, et aux formes reconstruites à travers la reconstruction comparative de l'autre côté. Cette dernière prévaut largement, ou est plutôt la seule possible, dans les recherches sur l'indo-européen ; dans ce secteur des études linguistiques, les étymologistes reconnaissent sans difficulté que le chemin inverse « *incontra a un certo punto suoi specifici limiti oggettivi, insuperabili in ordine al parametro del tempo* » (Belardi 2002, vol. 1, 6).

Dans le cadre du latin et des langues romanes, la situation est très différente, tant en raison de la relative exigüité temporelle de la phase du passage du latin au roman, tant par l'abondance extraordinaire de la documentation écrite disponible. Toutefois, les bienfaits et les mérites exceptionnels que la méthode comparative rend à l'étymologie romane (ou bien à l'étymologie de certaines langues romanes) sont hors de discussions. Je l'écris avec le plus grand respect. Je me souviens à quel point furent importantes, dans mes études universitaires, certaines pages d'un manuel de philologie romane, dont la lecture ne serait pas sans utilité pour les étudiants d'aujourd'hui. Ces pages commençaient ainsi : « la grammatica comparata e il lessico delle lingue romanze [...] sono i coefficienti maggiori che ci permettono la ricostruzione di molte particolarità o di molte voci del latino volgare o comune non attestate dalle fonti » (Tagliavini ⁵1969 [1948], 219). Max Pfister montre de manière concrète quelle importance a le lexique latin reconstruit dans la rédaction du LEI ; et dans quelques articles (le dernier est relativement récent, Pfister 2005), il souligne justement l'apport que la lexicographie italienne peut fournir à la connaissance du lexique non attesté en latin vulgaire.

Il ne s'agit pas de se ranger en faveur d'une « utilisation conjointe des deux principales méthodes de connaissance du latin global, la reconstruction comparative et la philologie latine, pour l'établissement des étymons » (Maggiore/Buchi 2014, 322), qui est rejetée de manière cohérente, en vertu de l'« analyse linguistique qui sous-tend notre approche » (ibid.). Mais, plus modestement, il faudrait utiliser pleinement les possibilités offertes par les deux approches différentes, en valorisant toutes les potentialités. Dans une autre discipline, un bon exemple pragmatique vient de la critique textuelle et de la philologie. Des décennies de divergences apparemment irrémédiables ont opposé les partisans des méthodes de Lachmann et de Bédier : cette opposition semble difficile à pacifier, surtout en raison de certaines positions extrêmes liées à la reconstruction de la surface formelle du texte édité ; mais aujourd'hui, on peut constater des signes d'un rapprochement opérationnel fructueux sur le terrain lexical, où on envisage désormais le traitement dans une approche globale des variantes substantielles documentées par la tradition manuscrite, bien au-delà des choix textuels particuliers opérés par les éditeurs. La conférence plénière de Cesare Segre au XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes de Nancy portait ainsi le titre significatif « Lachmann et Bédier : la guerre est finie » (Segre à paraître). D'ailleurs, au même congrès, les travaux d'une section tournaient autour de la question « Quelle philologie pour quelle lexicographie ? » (Dörr/Greub à paraître ; pour quelques exemples concrets, cf. Coluccia 2010).

Sans porter préjudice aux options méthodologiques et aux choix fondamentaux qui sont à la base du DÉRom, la section du commentaire de chaque article

pourrait peut-être opportunément accueillir, quand les conditions et les données le permettent, une présentation équilibrée des différentes hypothèses possibles, interprétatives ou génétiques.

Pour conclure, une considération à caractère général. Dans beaucoup de pays (y compris en Italie), les domaines de recherche concrètement abordés par les chercheurs individuels qui travaillent dans le domaine de la linguistique romane se limitent à deux ou à trois langues et n'envisagent que rarement la totalité du monde roman. Le DÉRom échappe à cette restriction, objective par rapport aux pratiques originelles et historiques de la discipline. L'équipe du DÉRom accueille des chercheurs provenant de différents pays, dont la plupart sont des jeunes qui viennent s'exercer à la recherche lexicographique dans un contexte panroman. Ainsi, des chercheurs provenant de quinze pays différents, dont quelques extra-européens, ont participé à la 2^e École d'été franco-allemande en étymologie romane organisée du 30 juin au 4 juillet 2014 à Nancy. Ce résultat peut constituer un motif supplémentaire de fierté pour cette entreprise lexicographique.

Bibliographie

- Andronache, Marta, *Les étapes dans le travail rédactionnel du DÉRom* (Dictionnaire Étymologique Roman), in : David Trotter/Andrea Bozzi/Cédric Fairon (edd.), *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, 15–20 juillet 2013). Section 16 : Projets en cours ; outils et ressources nouveaux, Nancy, ATILF, à paraître.
- Belardi, Walter, *L'etimologia nella storia della cultura occidentale*, 2 volumes, Rome, Il Calamo, 2002.
- Buchi, Éva, *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Livre bleu*, Nancy, ATILF (document interne de 297 pages), 2011 (1^{re} 2008).
- Coluccia, Rosario, *Trasmissione del testo e variazione : qualche appunto sulla fenomenologia dei processi e sulle scelte degli editori*, *Medioevo Letterario d'Italia* 6 (2009 [2010]), 9–23.
- Delorme, Jérémie, *Généalogie d'un article étymologique : le cas de l'étymon protoroman */βi'n-aki-a/ dans le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, BSL 106/1 (2011), 305–341.
- Dörr, Stephen/Greub, Yan (edd.), *Quelle philologie pour quelle lexicographie ?*, Heidelberg, Winter, à paraître.
- Maggiore, Marco, *Note di etimologia romanza a margine dell'articolo */kuer-e-/ (quaerē) del Dictionnaire Étymologique Roman*, in : Piera Molinelli/Pierluigi Cuzzolin/Chiara Fedriani (edd.), *Latin vulgaire – Latin tardif X. Actes du X^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif* (Bergamo, 5–9 septembre 2012), Bergame, Sestante Edizioni, 2014, vol. 2, 599–614.
- Maggiore, Marco/Buchi, Éva, *Le statut du latin écrit de l'Antiquité en étymologie héréditaire française et romane*, in : Franck Neveu/Peter Blumenthal/Linda Hriba/Annette Gerstenberg/Judith Meinschaefer/Sophie Prévost (edd.), *Actes du Congrès Mondial de Linguis-*

- tique Française 2014 (Berlin, 19–23 juillet 2014)*, Paris, Institut de Linguistique Française, <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801161>>, 2014, 313–325.
- Pfister, Max, *La contribution de la lexicologie italienne au lexique non attesté du latin vulgaire*, in : Sándor Kiss/Luca Mondin/Giampaolo Salvi (edd.), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à József Herman à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire*, Tübingen, Niemeyer, 2005, 593–600.
- Segre, Cesare, *Lachmann et Bédier : la guerre est finie*, in : Éva Buchi/Jean-Paul Chauveau/Jean-Marie Pierrel (edd.), *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15–20 juillet 2013)*, Strasbourg, Société de linguistique romane/ÉLiPhi, à paraître.
- Tagliavini, Carlo, *Le origini delle lingue neolatine*, Boulogne, Patron, ⁵1969 ('1948).
- Väänänen, Veikko, *Introduzione al latino volgare*, ed. Alberto Limentani, Boulogne, Patron, 1971.